

## Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le 12 mars à dix-huit heures trente minutes, les membres de l'association « Office de Tourisme du Pays de Sommières » se sont réunis en Assemblée générale Ordinaire, dans les locaux de la cave coopérative de Calvisson, 12 rue de la cave. Les convocations ont été faites régulièrement par le Président. Une annonce a été insérée dans le quotidien local.

L'assemblée est présidée par M Jean-Louis Rivière. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les membres présents et qui reste annexée au présent procès verbal.

Excusés : voir liste annexée

L'assemblée a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Compte rendu moral et d'activités
- Compte rendu financier
- Approbation de la politique stratégique et d'objectifs 2018 - 2020
- Plan d'Actions 2018 et vote du budget prévisionnel

Excusés avec procuration: Mmes Klein, Taxin, MM Teulade (Coopérative Oléicole), Freychet, Marotte,

Mme Martin, 1<sup>ère</sup> adjointe excuse M Sauzede Maire de Calvisson. Elle nous souhaite la bienvenue à Calvisson qui accueille au sein de la cave coopérative pour la première fois l'Assemblée Générale.

Le Président souhaite la bienvenue à l'assistance, à M Francis Laupies, Président de la FDOTSI, M Martinez, Président de la CCPS et remercie le Président de la cave, M Béchard pour son accueil.

Le Président de l'OT présente le compte rendu moral, il insiste sur l'importance du tourisme dans le Gard et la région. Il souligne l'importance de s'ouvrir aux autres territoires tout en gardant notre identité. L'OT fonctionne bien et de mieux en mieux. Il remercie les membres du Conseil d'administration pour leur engagement dans l'association, et la directrice et le personnel pour leur professionnalisme.

La Directrice présente ensuite le compte rendu d'activités détaillé (voir annexe). Contrairement à la tendance générale qui montre une baisse en ce qui concerne l'accueil physique, l'OT du Pays de Sommières a enregistré une hausse. Cependant, les clients se renseignent davantage par les voies numériques dont les réseaux sociaux. Nous avons recruté en CDD une conseillère de séjour numérique à mi-temps pour faire face à ces nouvelles demandes et observer l'impact.

Le Compte rendu moral et le compte rendu d'activités sont soumis aux votes et approuvés à l'unanimité.

M Alteirac, expert comptable présente le compte de résultat de l'OT pour l'année 2017 et le bilan. Le Compte de résultat fait apparaître un résultat positif dû à une subvention exceptionnelle suite à la dissolution du Pays d'Accueil. Des provisions pour les retraites ont été prévues. Il fait remarquer la bonne gestion financière. L'assistance approuve à l'unanimité.

La Directrice présente ensuite la politique stratégique et les objectifs de développement touristique pour les 3 ans à venir ainsi que le plan d'actions pour 2018 et le budget prévisionnel correspondant.

L'assemblée approuve à l'unanimité la politique stratégique, le plan d'actions et le budget prévisionnel.

L'élection du tiers sortant concerne 3 membres du conseil d'administration, les trois se représentent: Mmes Badoux, Taxin et M. Freychet. Mme Azais, cooptée en 2017 est également élue au conseil.

M Laupies Président de la FDOTSI félicite l'OT pour son travail et le dynamisme de ses adhérents et partenaires. L'OT est très bien représenté au niveau de la Fédération départementale et au niveau de la nouvelle région grâce au Président et à la Directrice.

Le Président de la CCPS dans son allocution met l'accent sur la place importante du tourisme dans l'économie locale. Il assure l'OT du soutien de la collectivité pour assumer son rôle. Ce soutien se

traduit d'une part par le financement et d'autre part par la mise à disposition des nouveaux locaux. Les travaux, pris en charge intégralement par la CCPS ont commencé. L'inauguration est prévue fin mai.

Mme Salom présente le plan d'aménagement du local.

Les questions posées :

Pourquoi les camping caristes ne payent-ils pas une taxe de séjour ? Réponse de M Rivière au nom de M le Maire : c'est une volonté de la commune.

M Coste pose des questions techniques concernant la plateforme de vente en ligne, Mme Salom lui répond qu'une rencontre spécifique sera organisée à ce sujet.

Mme Bécharde demande pour quelle raison l'OT enregistre une augmentation de la fréquentation alors que la tendance est à la baisse ? Aucune réponse précise peut être donnée, il est vrai que le public change pour le numérique, mais demande néanmoins des renseignements très précis et personnalisés.

Mme Bécharde demande où en est le dossier vignoble et découverte ? Le projet est toujours en cours, Mme De Marin ajoute que M Martinez Président du PETR est favorable à la poursuite de ce travail sur l'œnotourisme en partenariat avec l'Hérault.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h45.